

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date : Le mercredi 19 avril 2023  
 Heure : 19 h 00  
 Endroit : École Jean-XXIII – Local 205

### ORDRE DU JOUR

DURÉE	SÉANCE ORDINAIRE	DOCUMENTS		
		Déjà reçus	Inclus	Séance tenante
1 min.	1. Ouverture de la séance et vérification du quorum			
1 min.	2. Accueil des membres du conseil d'établissement			
15 min.	3. Période de questions du public			
2 min.	4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (Résolution : CE-22-23-30)		X	
5 min.	5. Adoption du compte-rendu du 21 mars 2023 (Résolution : CE-22-23-31)		X	
5 min.	6. Suivis du procès-verbal			
	<b><u>DÉCISION</u></b>			
15 min.	7. Temps alloué pour chaque matière en 2023-2024 (Résolution : CE-22-23-32)		X	
10 min.	8. Principes d'encadrement des coûts des documents facturés aux parents (Résolution : CE-22-23-33)		X	
10 min.	9. Règles de conduite de l'école (Résolution : CE-22-23-34)		X	
5 min.	10. Utilisation du budget du C.É. pour la réalisation de projets pédagogiques (Résolution : CE-22-23-35)		X	
5 min.	11. Fonds à destination spéciale (Résolution : CE-22-23-36)			
5 min.	12. Modification d'horaire pour l'accueil des maternelles (Résolution : CE-22-23-37)			
5 min.	13. Éducation à la sexualité (Résolution : CE-22-23-38)			X
1 min.	14. Critères de sélection de la direction (Résolution : CE-22-23-39)		X	
	<b><u>INFORMATION</u></b>			
15 min.	15. Mot des représentantes de la communauté			
5 min.	16. Information du service de garde			
5 min.	17. Suivi budgétaire de l'année en cours		X	
10min.	18. Mot de la représentante au Comité de parents			
5 min.	19. Sujets divers			
1 min.	20. Levée de l'assemblée (Résolution : CE-21-22-40)			